

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VIRIEU LE GRAND

Séance du 11 avril 2025, 20h

nombre de membres :
afférents au
conseil : 15
en exercice : 15
qui ont pris part à la
délibération : 13

2 Abstentions

11 Pour

Date de la convocation

28/03/2025

Date d'affichage

28/03/2025

Présents : Mme VALLIN Yvette ; Mme BOUVIER Laetitia ; M. WITKOWSKI Yves ; M. MERINI Jean-Claude ; Mme DEMITRES Rolande ; Mme CHATILLON Tiphonie ; Mme MARIETTAZ Anne ; Mme LACHENAL Béatrice ; M. FAVRE Guy.

Absents excusés : Mme GIRERD Huguette (procuration donnée à MERINI Jean-Claude) ; M. PAILLÉ Florent (procuration donnée à CHATILLON Tiphonie) ; Mme BOUCHISSE Corinne (procuration donnée à LACHENAL Béatrice) ; M. SURGERE Clément (procuration donnée à DEMITRES Rolande).

Absents : M. MORNIEUX Christian ; M. DONIO Frédéric.

Secrétaire de séance : Mme CHATILLON Tiphonie

Objet de la délibération : ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS 2025 AUX ASSOCIATIONS

Affaire n°13/2025

Madame le Maire propose d'attribuer les subventions 2025 aux associations. Il est proposé ce qui suit :

Associations	Subvention attribuée	Associations	Subvention attribuée
Amicale Anciens Combattants	400 €	VRC (Rugby)	300 €
Brass at Home	700 €	FCV (foot)	200 €
Parents élèves Collège du Valromey	480 €	Banque alimentaire	500 €
Harmonie l'Arène	10 500 €	Restos du cœur	500 €
Ensemble Chorus	600 €	AGATH	150 €
Marionnettes de la Tour	300 €	Théâtre & Co	1 250 €
Ecole de judo	200 €		
TOTAL DES 2 COLONNES	16 080 €		

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à la majorité :

- **VALIDE** le montant des subventions 2025 attribuées aux associations mentionnées ci-dessus,
- **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2025 article 6574,
- **AUTORISE** Madame le maire à signer tous les documents en ce sens.

Fait et délibéré.

Mme le Maire,

Y. VALLIN.

